



MA1- 00113

Mairie du 1^{er} arrondissement

**DELIBERATION DU CONSEIL
D'ARRONDISSEMENT DU
3 DECEMBRE 2019**

Objet : Question écrite au Maire de Lyon – Propreté et nettoyage des rues du 1er

Mesdames et Messieurs,

Le Conseil Territorial du 1er arrondissement est une instance de participation citoyenne qui fédère les acteurs locaux du territoire (associations, collectifs, instances participatives...).

Le Conseil Territorial s'inscrit dans le fonctionnement traditionnel d'un CICA (article L.2511-24 du CGCT) et se conforme aux dispositions fixées par l'article 21 du règlement du conseil d'arrondissement.

Lors de sa séance du 7 novembre 2019, le Conseil Territorial a souhaité interroger le Maire de Lyon concernant la propreté et le nettoyage des rues du 1er.

Madame Christine LEPRINCE, membre du Conseil de quartier Ouest des Pentès, a été désignée pour rapporter en séance du conseil d'arrondissement, au nom du Conseil Territorial, la question suivante à l'attention du Maire de Lyon :

« Le bas de la rue Terme, le Jardin des Plantes et certaines traboules sont régulièrement sales, encombrés de déchets et malodorants. Coté halle de la Martinière, le passage de l'Abbaye reliant la place Rambaud à la rue sergent Blandan est peu ou pas nettoyée et sert de pissotière nocturne.

En outre, les quais de Saône ne comptent plus de bacs pour déposer le verre depuis la dernière crue tandis que des containers à verre, situés au plus étroit de la rue de la Martinière, génèrent quant à eux des nuisances quotidiennes pour les habitants, en particulier en termes de bruit, nuisances qui s'aggravent à proportion du nombre toujours croissant de débits de boisson sur le secteur. Au regard de l'ensemble de ces dysfonctionnements, la nécessaire révision de la cadence et du calibrage du nettoyage du secteur est-elle à l'ordre du jour et peut-on envisager un déplacement des silos à verre, actuellement rue de la Martinière, vers la place Rambaud, et leur enfouissement ?»

Je vous demande de bien vouloir délibérer de la saisine du Conseil Territorial et vous prononcer sur sa transmission au Maire de Lyon, sous la forme d'une question écrite du conseil d'arrondissement.

**Lyon, le 3 décembre 2019
La Maire du 1er arrondissement
Nathalie PERRIN-GILBERT**